



Fiche signalétique

Date d'émission 01-nov.-2018

Date de révision 21-avr.-2021

Numéro de révision 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Sani-24 Germicidal Disposable Wipe

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit SDS 0279-00

N° ID/ONU UN1170

Synonymes Ironman Wipes

AUTRES INFORMATIONS Liquide en vrac 4OP23201 (Microban 15000-130)
Item Number(s): P26672 and P23284

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Utiliser comme désinfectant sur les surfaces dures et non poreuses. Lire et comprendre l'intégralité de l'étiquette avant d'utiliser. Utiliser uniquement selon les instructions sur l'étiquette. C'est une violation de la loi fédérale d'utiliser ce produit d'une manière incompatible avec les instructions de l'étiquette.

Restrictions d'utilisation Pour usage professionnel et hospitalier.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

Professional Disposables International, Inc.
400 Chestnut Ridge Road
Woodcliff Lake, NJ 07677

Numéros de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence PERS:
1-800-633-8253 (Domestic/Canada)
1-801-699-0667 (International)

2. Identification des dangers

Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
LIQUIDES INFLAMMABLES	Catégorie 3

apparence Clear solution.

État physique liquide

Odeur Faint alcohol

Éléments d'étiquetage

ATTENTION**mentions de danger**

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges

LIQUIDE ET VAPEURS INFLAMMABLES

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Tenir au frais

Conseils de prudence - Réponse**YEUX**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

INHALATION

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

INCENDIE

En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre extinctrice ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

AUTRES INFORMATIONS

Peut être nocif par inhalation Provoque une légère irritation cutanée Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme Toxique pour les organismes aquatiques

Toxicité aiguë inconnue

2.1 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

2.1 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

2.1 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané

2.1 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
 2.1 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
 2.1 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

3. Composition/informations sur les composants

Substance

Sans objet.

Mélange

Synonymes Ironman Wipes.

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Ethyl Alcohol	64-17-5	68.610	-	-
Isopropyl alcohol	67-63-0	< 4	-	-
Alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride (50%C14, 40%C12, 10%C16)	68424-85-1	0.276	-	-
Octyl decyl dimethyl ammonium chloride	3246-11-2	0.207	-	-
Diocetyl dimethyl ammonium chloride	5538-94-3	0.104	-	-
Didecyl dimethyl ammonium chloride	7173-51-5	0.104	-	-

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

INHALATION

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Déplacer à l'air frais.

contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.

Ingestion

Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.

Protection individuelle pour le secouriste

Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou différés

Symptômes Sensation de brûlure. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée. Mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers spécifiques du produit Risque d'inflammation. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau. Les résidus d'un incendie et les eaux d'extinction contaminées doivent être éliminés conformément aux règlements locaux.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques oui.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. S'assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

AUTRES INFORMATIONS Aérer la zone. Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Endiguer loin à l'avant du déversement pour recueillir l'eau de ruissellement. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire

Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Utiliser une connexion mise à la masse et mise à la terre lors du transfert de ce produit pour éviter une décharge statique, un incendie ou une explosion. Utiliser avec une ventilation locale. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Garder dans une aire munie de gicleurs. Utiliser selon les instructions sur l'étiquette de l'emballage. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions de stockage

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Ne pas entreposer près de matières combustibles. Garder dans une aire munie de gicleurs. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	
Ethyl Alcohol 64-17-5	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ (vacated) TWA: 1000 ppm (vacated) TWA: 1900 mg/m ³	IDLH: 3300 ppm TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³	
Isopropyl alcohol 67-63-0	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m ³ (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 980 mg/m ³ (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 1225 mg/m ³	IDLH: 2000 ppm TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 1225 mg/m ³	
Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Ethyl Alcohol 64-17-5	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m ³	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m ³
Isopropyl alcohol 67-63-0	TWA: 200 ppm TWA: 492 mg/m ³ STEL: 400 ppm STEL: 984 mg/m ³	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 985 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 1230 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter une protection oculaire selon les protocoles de l'établissement

Protection des mains	Porter des gants appropriés.
Protection de la peau et du corps	Vêtement à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques. Bottes antistatiques. Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.
Considérations générales sur l'hygiène	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
apparence	Clear solution.
couleur	incolore
Odeur	Faint alcohol
seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>VALEURS</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	6 - 8	liquide
Point de fusion / point de congélation	-114.10 °C / -173.38 °F	Éthanol
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'éclair	26.70 °C / 80.06 °F	
taux d'évaporation	aucune donnée disponible	Aucun connu
inflammabilité (solide, gaz)	aucune donnée disponible	Aucun connu
Limite d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	aucune donnée disponible	
pression de vapeur	aucune donnée disponible	Aucun connu
densité de vapeur	aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité relative	aucune donnée disponible	Aucun connu
Solubilité dans l'eau	aucune donnée disponible	Aucun connu
Solubilité dans d'autres solvants	aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de répartition	aucune donnée disponible	Aucun connu
Température d'auto-inflammation	aucune donnée disponible	Aucun connu
température de décomposition	aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité dynamique	aucune donnée disponible	Aucun connu

AUTRES INFORMATIONS

Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible
point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

INHALATION	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut être nocif par inhalation.
contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (sur la base des composants). Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur.
Contact avec la peau	Peut causer une irritation. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation. Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une légère irritation cutanée.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements.
------------------	--

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	5,257.40 mg/kg
ETAmél (cutané)	6,186.90 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	46.82 mg/l

Toxicité aiguë inconnue	2.1 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
2.1 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par ingestion
2.1 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par contact cutané
2.1 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par inhalation (gaz)
2.1 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par inhalation (vapeur)
2.1 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Renseignements sur le produit

Information sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Ethyl Alcohol 64-17-5	= 7060 mg/kg (Rat)	-	20
Isopropyl alcohol 67-63-0	= 1870 mg/kg (Rat)	= 4059 mg/kg (Rabbit)	= 72600 mg/m ³ (Rat) 4 h
Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides 68424-85-1	= 426 mg/kg (Rat)	-	-
Didecyldimethylammonium chloride 7173-51-5	= 84 mg/kg (Rat)	-	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU.

Renseignements sur le produit

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une sévère irritation des yeux.

Renseignements sur le produit

sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur le produit

Mutagenicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur le produit

cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Ethyl Alcohol 64-17-5	A3	1	Known	X
Isopropyl alcohol 67-63-0	-	Group 3	-	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérogène connu

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur le produit

STOT - exposition unique PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Renseignements sur le produit

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur le produit

Risque d'aspiration Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Renseignements sur le produit				
Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Ethyl Alcohol 64-17-5	-	LC50: 12.0 - 16.0mL/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: >100mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 13400 - 15100mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	LC50: 9268 - 14221mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =2mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =10800mg/L (24h, Daphnia magna)
Isopropyl alcohol 67-63-0	EC50: >1000mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus) EC50: >1000mg/L (96h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =9640mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =11130mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: >1400000µg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	EC50: =13299mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistence et dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Information sur les composants

Nom chimique	Coefficient de répartition
Ethyl Alcohol 64-17-5	-0.32
Isopropyl alcohol 67-63-0	0.05

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballages contaminés Les contenants vides posent un risque potentiel de feu ou d'explosion. Ne pas couper, percer ou souder les contenants.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Ethyl Alcohol 64-17-5	Toxic Ignitable
Isopropyl alcohol 67-63-0	Toxic Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Note : The following applies to inner packages of ≤5L / 1.4Gal; package gross weight ≤ 30kg.

DOT

N° ID/ONU	UN1170
Nom officiel d'expédition	Éthanol
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Dispositions spéciales	24, B1, IB3, T2, TP1
Désignation	UN1170, ETHANOL, 3, III
Numéro du guide des mesures d'urgence	127

IATA

Numéro ONU	UN1170
Désignation officielle de transport de l'ONU	Ethanol
Classe(s) de danger relative(s) au transport	3
Groupe d'emballage	III
Code ERG	3L
Désignation	UN1170, Ethanol, 3, III

IMDG

Numéro ONU	UN1170
Désignation officielle de transport de l'ONU	Éthanol
Classe(s) de danger relative(s) au transport	3
Groupe d'emballage	III
EmS-N°	F-E, S-D
Dispositions spéciales	144, 223
Désignation	UN1170, ETHANOL, 3, III, (26.7000012731552°C C.C.)

15. Renseignements sur la réglementation

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicables à la substance ou au mélange

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Sans objet

La Convention de Rotterdam Sans objet

Inventaires internationaux

TSCA	Conforme/Exempter
LIS/LES	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
EINECS/ELINCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
ENCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
IECSC	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
PICCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
AICS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit répond aux critères de rapport EPCRA 311/312 Tier à 40 CFR 370, reportez-vous à la section 2 de cette FDS pour classifications. Selon le règlement modifié à 40 CFR 370, la déclaration selon l'EPCRA 311/312 Tier II pour l'année civile 2017 devra correspondre aux classifications de danger mises à jour.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Ethyl Alcohol 64-17-5	X	X	X
Isopropyl alcohol 67-63-0	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Tenir hors de portée des enfants. Attention: conseils de prudence. Dangers pour l'homme et les animaux domestiques.

Attention: Provoque une blessure à l'oeil considérable mais temporaire. Évitez tout contact avec les yeux ou les vêtements. Portez des lunettes de sécurité. Se laver soigneusement à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Numéro d'enregistrement du pesticide à l'EPA

42182-13-9480

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé	inflammabilité	3	Instabilité	0	Propriétés physiques et chimiques - PROTECTION INDIVIDUELLE X
	2					
HMIS	Risques pour la santé	inflammabilité	3	Dangers physiques	0	
	2					

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécuritéLégende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique

Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques)

Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 01-nov.-2018

Date de révision 21-avr.-2021

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique